

# Regards sur Anjou

Avril 2018 / Volume 45, numéro 3

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

MESSAGE DE LUIS MIRANDA



## DES CHANGEMENTS À ANJOU POUR LE PRINTEMPS



Par ailleurs, des modifications sont apportées à la collecte des matières recyclables. Comme la gestion des matières résiduelles se trouve désormais sous la responsabilité de la Ville centre, la supervision des différents contrats concernant les collectes relève par conséquent de sa compétence. De ce fait, depuis le début du mois d'avril, l'horaire des collectes est modifié pour les résidents de l'arrondissement d'Anjou. Nous vous invitons donc à surveiller les changements apportés aux journées de collecte pour intégrer rapidement ces nouvelles habitudes à votre routine. Vous pouvez d'ailleurs consulter le présent *Regards sur Anjou* à la page 4 pour plus de détails.

En ce début du mois d'avril, l'hiver semble tirer à sa fin. Force est de constater que la saison froide nous a réservé de nombreuses surprises au cours des derniers mois, et même plus récemment alors que nous ne nous y attendions plus. Cependant, comme chaque année, le retour des beaux jours qui s'annonce nous rappelle qu'il est temps de penser au traditionnel ménage de printemps dans l'arrondissement d'Anjou. Nous profitons également de l'occasion pour vous annoncer plusieurs nouvelles importantes.

Le 12 avril prochain, le nouveau directeur d'arrondissement, M. Mohamed Cherif Ferah, entrera en fonction à Anjou. Nous sommes heureux de l'accueillir parmi nous et nous lui souhaitons la bienvenue! Monsieur Ferah succède à Mme Louise Goudreault, qui a pris sa retraite au début de l'année. Les différents directeurs de service de l'arrondissement ont assuré l'intérim à tour de rôle depuis le départ de Mme Goudreault afin de garantir le bon fonctionnement de l'appareil municipal durant cette période et nous les en remercions.

En ce qui concerne les travaux d'accessibilité universelle de la mairie d'arrondissement, ils sont enfin terminés. Ces travaux consistaient à ajouter une plateforme élévatrice destinée à faciliter l'accès à la salle du conseil et au bureau Accès Anjou pour les personnes à mobilité réduite. Nous tenons à remercier tous les citoyens pour la compréhension dont ils ont fait preuve ainsi que pour leur collaboration tout au long des travaux.



Pour terminer, avec le beau temps qui cogne à nos portes, le ménage de printemps s'impose. Ainsi, l'arrondissement d'Anjou s'engage à procéder au nettoyage des rues et des trottoirs, des parcs et des lieux publics. Nos équipes seront donc à pied d'œuvre pour effacer les traces que l'hiver a laissées et pour redonner le décor estival que nous apprécions tant au territoire d'Anjou. Nous vous demandons également votre collaboration afin de bien vouloir procéder au nettoyage de votre terrain dans le même temps en y retirant les débris amassés sous la neige. De cette manière, nous optimiserons nos opérations en la matière et nos efforts se concentreront sur une courte période.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

*Luis Miranda*

Maire d'arrondissement et  
conseiller de la Ville de Montréal

## VOS ÉLUS, TOUJOURS DISPONIBLES



**Luis Miranda**  
Maire d'arrondissement  
et conseiller de la Ville  
514 493-8010

**Andrée Hénault**  
Conseiller de la Ville pour  
l'arrondissement d'Anjou  
514 493-8051



**Richard Leblanc**  
Conseiller d'arrondissement  
District Est  
514 493-8017

**Kristine Marsolais**  
Conseillère d'arrondissement  
District Centre  
514 493-8085



**Lynne Shand**  
Conseillère d'arrondissement  
District Ouest  
514 493-8019

### SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les prochaines séances se tiendront les mardis  
**1<sup>er</sup> mai et 5 juin, à 19 h**, dans la salle du conseil  
de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard  
Louis-H.-La Fontaine.  
Renseignements : 514 493-8004.

## CHANTIER EN COURS 2018



### TRAVAUX DE FENESTRATION À LA MAIRIE

Au cours du printemps, toutes les fenêtres de la mairie seront remplacées en raison de la fin de leur durée de vie utile. Cependant, le bureau Accès Anjou ainsi que la mairie demeurent ouverts durant les travaux. Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension durant ces travaux.

## RÉGLEMENTATION

### PROTECTION ET ABATTAGE D'UN ARBRE

Lorsque vous entamez des travaux de construction ou de démolition, vous devez veiller à la protection des branches, des troncs et des racines de tous les arbres situés sur votre propriété en utilisant des méthodes appropriées. Les préposés aux permis de l'arrondissement d'Anjou peuvent vous fournir toutes les informations sur ces méthodes au moment où vous ferez une demande de permis de construction ou de rénovation.

#### ABATTAGE DES ARBRES DANS UNE COUR OU SUR UNE BERGE

Sur un terrain privé, vous devez posséder un certificat d'autorisation pour abattre un arbre. Ce certificat est délivré uniquement pour les raisons suivantes.

L'arbre :

- est mort ou dans un état de dépérissement irréversible ;
- doit, sur la base de l'étude d'un expert, être abattu en raison d'une situation irréversible causée par la maladie

ou une déficience structurale affectant sa solidité ou des dommages sérieux qu'il cause à un bien ;

- représente un risque pour la sécurité publique ou pour l'exécution de travaux publics ;
- représente un risque de propagation d'une maladie ou d'une espèce exotique envahissante ;
- est situé dans l'aire d'implantation d'une piscine ou, dans la cour avant, dans l'aire d'implantation d'un stationnement ou d'une voie d'accès à un bâtiment, seulement si aucun autre espace n'est disponible sur le terrain pour de tels aménagements ;
- est situé dans l'aire d'implantation ou à moins de 3 m de l'aire d'implantation d'une construction projetée autre qu'une enseigne.

Dans votre demande, vous devez préciser les raisons qui rendent l'abattage nécessaire. De plus, dans la majorité des cas, lorsque l'arrondissement autorise cette action, vous devez planter, dans un délai de six mois, un nouvel arbre dont le tronc a au moins 5 cm de diamètre, mesuré à 1,4 m du sol. Vous ne pouvez effectuer l'abattage de l'arbre qu'après avoir obtenu le certificat d'autorisation.

## DEVENEZ BÉNÉVÉLO



### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR LE TOUR DE L'ÎLE ET LE TOUR LA NUIT

Les organisateurs du Tour de l'Île et du Tour la Nuit recherchent des bénévoles. Ces deux événements majeurs du Festival Go vélo Montréal se tiendront les vendredi 1<sup>er</sup> juin et dimanche 3 juin. Chaque année, les bénévoles y jouent un rôle essentiel et les participants apprécient au plus haut point leur dynamisme et leur bonne humeur. Pour vous inscrire, rendez-vous à l'adresse suivante : [www.velo.qc.ca/fr/benevelo/Devenez-benevelo](http://www.velo.qc.ca/fr/benevelo/Devenez-benevelo). N'hésitez pas à passer le mot à votre travail, dans votre famille et parmi vos amis !

## ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Les travaux d'aménagement de la plateforme élévatrice sont maintenant terminés. Les citoyens à mobilité réduite peuvent accéder plus facilement au bureau Accès Anjou ainsi qu'aux séances du conseil d'arrondissement. De plus, à partir d'aujourd'hui, les personnes malentendantes ont la possibilité de suivre le conseil d'arrondissement. En effet, il leur suffit d'apporter leur petit appareil radio ainsi que leurs écouteurs et de syntoniser le 106,9 FM dans la salle du conseil afin de pouvoir écouter la séance.

## NOUVEAUTÉ

### UNE NOUVELLE INFOLETTRE À ANJOU

L'arrondissement procédera prochainement au lancement d'une nouvelle infolettre qui traitera une fois par mois des activités offertes aux citoyens d'Anjou et de toutes les informations pratiques. Si vous souhaitez recevoir cette infolettre, nous vous invitons à vous inscrire sur le site Internet de l'arrondissement : [ville.montreal.qc.ca/anjou](http://ville.montreal.qc.ca/anjou).

**RETRAIT  
DES ABRIS  
TEMPORAIRES  
D'AUTOMOBILES**

**Date limite :  
15 avril**

## Regards sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

**Réalisation et conception graphique**  
Lithium Marketing

**Impression**  
Deschamps Impression

**Tirage**  
22 765 exemplaires

**Distribution**  
Société canadienne des postes  
(Courrier de quartier)

**Site Web**  
[ville.montreal.qc.ca/anjou](http://ville.montreal.qc.ca/anjou)

**Dépôt légal**  
2<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec

Copyright 2018 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



**Mairie de l'arrondissement d'Anjou**  
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine  
Anjou (Québec) H1K 4B9  
Ouverte du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 16 h 30  
[anjou@ville.montreal.qc.ca](mailto:anjou@ville.montreal.qc.ca)

**Accueil, information et orientation**  
514 493-8000 ou 311

**Culture, sports, loisirs et développement social**  
514 493-8200

**Centre communautaire d'Anjou**  
7800, boul. Métropolitain Est  
514 493-8222

**Urgence : 911**

**Police**  
Poste de quartier 46 : 514 280-0146  
Appels non urgents : 514 280-2222

**Travaux publics**  
(bris d'aqueduc et d'égout)  
514 493-5130

## DÉVELOPPEMENT DURABLE



**UN ARBRE POUR  
MON QUARTIER**  
UNARBREPOURMONQUARTIER.ORG

L'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec la Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi) et le Regroupement des écoquartiers, offre la possibilité aux résidents d'Anjou d'acquiescer et de planter un ou plusieurs arbres sur leur terrain dans le cadre du Plan d'action canopée de la Ville de Montréal (la canopée correspond à l'étage supérieur du feuillage d'un arbre). Pour une sixième année, la campagne de verdissement Un arbre pour mon quartier vise à encourager la biodiversité urbaine et à accroître le couvert végétal des quartiers. Du 5 avril au 31 mai, vous pourrez commander en ligne vos arbres au coût de 25 \$ l'unité et de 35 \$ pour un arbre fruitier.

Visitez le site Internet [unarbrepourmonquartier.org](http://unarbrepourmonquartier.org) pour faire votre sélection parmi une vingtaine d'essences. La distribution aura lieu à la mi-juin.

### AIDEZ-NOUS À AUGMENTER L'INDICE DE CANOPÉE

Les arbres publics et privés qui habillent le territoire d'Anjou sont une richesse collective. Véritables poumons de l'arrondissement, ils améliorent la qualité de l'air, procurent de l'intimité, donnent du caractère aux rues et captent une partie des eaux de ruissellement. Ils permettent aussi d'économiser sur les coûts de chauffage et de climatisation alors que la planète connaît un réchauffement climatique et une hausse constante du prix de l'énergie. Plantez un arbre sur votre terrain de façon à contribuer à l'atteinte de l'objectif de la Ville de Montréal : faire passer l'indice de canopée de 20 à 25 % d'ici 2025.

## PERMIS

### NORMES POUR LES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Il existe des normes précises qui régissent l'installation des piscines résidentielles creusées ou hors terre (emplacement, clôture, appareil à proximité, etc.) pour assurer la sécurité des citoyens, notamment celle des enfants, durant la saison de la baignade. Ces normes doivent être rigoureusement respectées. D'ailleurs, l'installation d'une piscine requiert l'obtention préalable d'un permis délivré par l'arrondissement (règlement RCA 40).

Avant d'entreprendre les travaux de construction, présentez-vous au comptoir d'accueil des permis, le personnel vous renseignera sur toutes les règles à suivre.

De plus, le site Internet de la Société de sauvetage [www.baignadeparfaite.org](http://www.baignadeparfaite.org) propose de précieux conseils de sécurité sur la piscine et ses équipements. En effet, malgré les campagnes de sensibilisation, le nombre de noyades dans les piscines résidentielles au Québec est malheureusement encore trop élevé. Ne laissez jamais un enfant se baigner seul ou même à côté de la piscine sans surveillance.

## OPÉRATION MÉNAGE DE PRINTEMPS



### NETTOYAGE PRINTANIER ET COLMATAGE DES NIDS-DE-POULE

La Direction des travaux publics se donne comme objectif de terminer le grand ménage printanier au plus tard à la fin du mois d'avril.

À cet effet, elle affectera au nettoyage quatre balais aspirateurs et deux citernes pour la chaussée ainsi que deux autres citernes pour les trottoirs dans les secteurs résidentiels durant le jour.

Pour le nettoyage dans le secteur des affaires, ce sont deux balais aspirateurs et une citerne qui seront affectés pour la chaussée et une citerne pour les trottoirs durant la soirée et en début de nuit.

Durant cette période du mois d'avril, deux équipes composées de quatre employés s'occuperont du nettoyage manuel à divers endroits publics. De plus, une équipe de quatre employés procédera au colmatage des nids-de-poule avec de l'asphalte chaud.

Cette année, nous disposerons également d'un équipement mécanisé partagé entre quatre arrondissements pour réduire les délais reliés au colmatage des nids-de-poule.

Pour ce qui est du nettoyage des parcs, cette activité sera plutôt effectuée en priorité dès l'arrivée des étudiants, au début du mois de mai.

## COLLECTE HEBDOMADAIRE

### COLLECTE DES BRANCHES DE FEUILLUS (SUR DEMANDE)

La collecte des branches de feuillus reprend à l'arrondissement d'Anjou à partir du 3 avril et aura lieu chaque semaine le mardi, entre 7 h et 19 h. Vous devrez déposer les branches sur votre propriété, en bordure du trottoir, sans y empiéter. Elles seront déchiquetées sur place. Selon l'achalandage, la collecte peut durer jusqu'à quatre jours.

#### QUELLES SONT LES BRANCHES ACCEPTÉES ET COMMENT LES DISPOSER POUR LA COLLECTE ?

- Les branches de feuillus (frêne, bouleau, érable, orme d'Amérique, chêne, hêtre, tilleul d'Amérique, lilas, etc.).

#### RÈGLES À SUIVRE

- Assurez-vous que le diamètre du tronc n'excède pas 20 cm (8 po), soit la capacité maximale de la déchiqueteuse.
- Déposez les branches après 19 h, la veille de la collecte.
- Ne les attachez pas.
- Mettez le côté coupé vers la rue.
- Assurez-vous que le volume maximum est de 4 m<sup>3</sup> par adresse.
- **Pour vous en départir, communiquez avec le bureau Accès Anjou au plus tard le lundi précédant la date de la collecte en composant le 311.**

#### MATIÈRES REFUSÉES

- Souches et troncs d'arbres.
- Racines (destinées à la collecte des résidus verts).
- Branches de conifères (destinées à la collecte des résidus verts jusqu'à 1 m de long et 5 cm de diamètre maximum ; elles peuvent être apportées à l'un des écocentres de Montréal).
- Branches coupées par une entreprise privée (qui doit elle-même s'en départir).

## RÉSIDUS ALIMENTAIRES

### DÉBUT DE LA COLLECTE POUR LE SECTEUR 3

Le lundi 7 mai prochain, la collecte des résidus alimentaires commencera dans le secteur 3 de l'arrondissement pour les habitations de huit logements et moins (voir carte ci-dessous). À partir de cette date, il y aura donc une collecte de résidus alimentaires le lundi et une collecte d'ordures ménagères le jeudi pour ces habitations.

Nous vous rappelons que la collecte des résidus alimentaires ne concerne pas pour le moment les habitations de neuf logements et plus, les institutions, les commerces et les industries.

#### PARTICIPATION CITOYENNE

Pour que cette collecte soit un succès, la participation de tous est indispensable. Un bac brun à placer à l'extérieur ainsi qu'un récipient plus petit, le bac de comptoir pour la cuisine, seront distribués à partir de la mi-avril aux citoyens du secteur 3, qui demeurent dans un édifice de huit logements et moins. Pour les remplir, rien de plus simple, car tous les résidus alimentaires et les restes de repas sont acceptés, tout comme les essuie-tout sales, les assiettes en carton, les filtres à café, les emballages de nourriture en papier ou en carton souillés, etc. De quoi faire subir une véritable cure d'amaigrissement à votre poubelle ! Vous aurez donc beaucoup moins de choses à jeter aux ordures ménagères. Rappelons que la réglementation en vigueur exige que si les bacs sont entreposés à l'extérieur, ils ne doivent pas être visibles de la rue en dehors des heures de collecte.



#### VALORISATION DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Les résidus alimentaires issus de la préparation de vos repas ainsi que vos autres restes de table seront dorénavant transformés en compost et en énergie renouvelable. Saviez-vous que les résidus alimentaires représentent environ le quart des matières résiduelles produites annuellement par chaque Montréalais ? Les acheminer à l'enfouissement est un véritable gâchis, car ils peuvent être valorisés. De plus, une fois enfouies, toutes les matières organiques peuvent causer des problèmes de pollution des eaux et sont responsables de la production de gaz à effet de serre. Grâce à la collecte des résidus alimentaires, nous contribuons donc à faire de notre arrondissement un endroit où il fait bon vivre tout en agissant pour la protection de la planète.

#### TROUSSE D'INFORMATION

Avec la livraison des bacs, vous obtiendrez également une trousse d'information, qui sera composée notamment d'un autocollant sur les matières acceptées et refusées dans cette collecte et d'un dépliant explicatif indiquant les astuces pour l'entretien du bac.

Vous constaterez que la collecte des résidus alimentaires s'intègre très rapidement à la routine quotidienne, au même titre que le recyclage des contenants, des emballages et des imprimés, qui fait aujourd'hui partie intégrante de nos habitudes de vie.

#### INFORMER LA POPULATION

À partir du 16 avril, une patrouille de sensibilisation de l'organisme Nature-Action Québec sillonnera tout le secteur 3 pour vous informer et répondre à vos questions sur cette nouvelle collecte. De plus, Nature-Action Québec, en partenariat avec l'arrondissement d'Anjou, tiendra deux kiosques d'information afin de vous donner des renseignements sur la collecte des résidus alimentaires.

**Mercredi 2 mai, de 16 h 30 à 19 h 30**

Bibliothèque Jean-Corbeil  
7500, avenue Goncourt

**Mardi 15 mai, de 16 h 30 à 19 h 30**

Chalet du parc de Peterborough  
8400, boulevard de Châteauneuf

➔ **Pour plus d'information,** communiquez avec le bureau Accès Anjou en composant le 311.

#### QUOI DÉPOSER DANS VOTRE BAC DE COMPTOIR

COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

##### ACCEPTÉS

ALIMENTS CRUS, CUITS OU AVARIÉS, PAPIER ET CARTON SOUILLÉS



##### REFUSÉS

LIQUIDES, RÉSIDUS DANGEREUX, TISSUS ET MATIÈRES RECYCLABLES (PLASTIQUES, MÉTAUX, VERRES)



## MATIÈRES RECYCLABLES

### CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE

Comme la Ville centre s'occupe dorénavant de la gestion des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire montréalais, les jours de la collecte des matières recyclables ont changé depuis le **1<sup>er</sup> avril 2018** pour tous les résidents des secteurs 2, 3 et 4 de l'arrondissement d'Anjou. En revanche, la collecte pour le secteur 1 demeure inchangée.

Nous vous rappelons que le ramassage des matières recyclables s'effectue à partir de 7 h le jour de la collecte dans votre secteur. Les horaires des différentes collectes sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Montréal à [ville.montreal.qc.ca/infocollectes](http://ville.montreal.qc.ca/infocollectes).

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Secteur 3	Secteur 4		Secteur 1	Secteur 2

Consultez la carte ci-dessous pour connaître les secteurs.

#### CONTENANTS AUTORISÉS

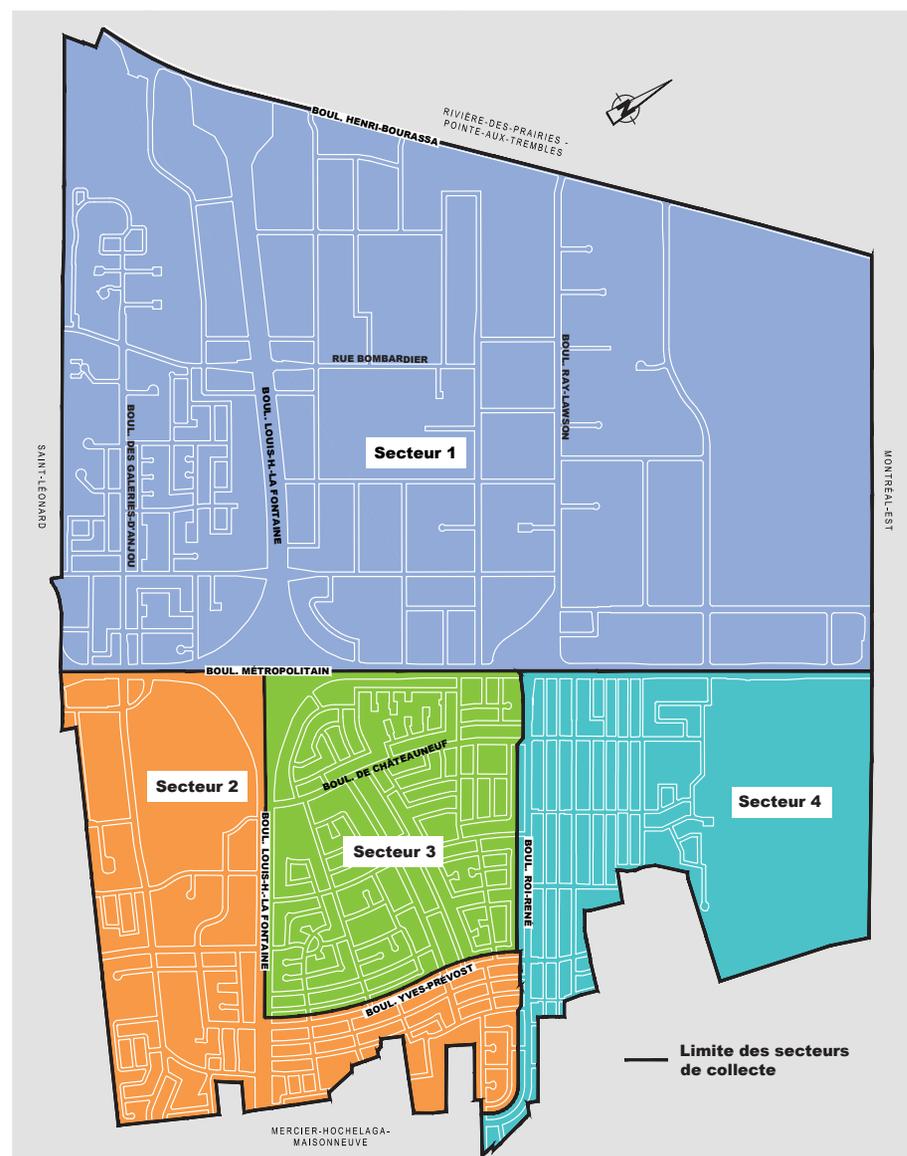
Les matières recyclables doivent être déposées dans l'un ou l'autre des contenants suivants en vue de leur collecte :

- Bac de 67 litres fermé par un couvercle d'un poids n'excédant pas 25 kg une fois rempli, fourni par la Ville ;
- Bac roulant d'une capacité d'au plus 660 litres fermé par un couvercle, conforme aux spécifications de l'annexe B jointe au règlement 16-049 disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal ;
- Sac de plastique transparent, fermé, d'une capacité d'au moins 50 litres et d'au plus 150 litres dont le poids n'excède pas 25 kg une fois rempli.

#### LIEUX DE DÉPÔT

- Les contenants et les matières résiduelles doivent être déposés sur votre terrain, à proximité de l'entrée charretière, en façade du bâtiment, le plus près possible de la voie publique, entre 19 h la veille de la collecte et 7 h le jour même.
- En l'absence d'entrée charretière, les contenants et les matières résiduelles doivent être placés sur le terrain, en façade du bâtiment, **en laissant le trottoir libre**.

➔ **Pour plus d'information,** communiquez avec le bureau Accès Anjou en composant le 311.



## JEUX DE MONTRÉAL

### COMPÉTITION D'ESCRIME À ANJOU

Le samedi 7 avril, dans le cadre de la 41<sup>e</sup> édition des Jeux de Montréal, l'arrondissement accueillera la compétition d'escrime au complexe sportif de l'école secondaire d'Anjou : 120 athlètes provenant des 11 arrondissements y participeront, dont les jeunes du Club d'escrime les Spartiates d'Anjou. Venez nombreux pour les encourager !

## LES ATELIERS-SOLEIL

### CAMP DE JOUR ET CAMP SPÉCIALISÉ POUR L'ÉTÉ

Comme l'année dernière, en plus du camp de jour habituel, l'arrondissement d'Anjou propose aux adolescents âgés de 13 à 14 ans le Club Ados, un camp de jour des plus divertissants. Avec une thématique explorée chaque semaine, les jeunes auront tout le loisir de faire de magnifiques découvertes en compagnie de leurs amis. Le camp spécialisé en arts plastiques est également de retour au camp de jour des Ateliers-Soleil. Il est dorénavant offert aux **jeunes âgés de 8 à 14 ans**. Les participants pourront explorer différents médiums et techniques en arts plastiques à travers un processus de création.

Pour en savoir plus, consultez le *Répertoire d'activités printemps/été* qui sera distribué sous peu ou visitez le site Internet de l'arrondissement d'Anjou :

[www.ville.montreal.qc.ca/anjou](http://www.ville.montreal.qc.ca/anjou).

Les jeunes Angevins peuvent s'inscrire en ligne à partir du 9 avril, dès 19 h, en utilisant l'application Loisirs en ligne.

## ATELIER HORTICOLE

### AGRICULTURE EN POT SUR LES BALCONS

Centre communautaire Anjou, salle 024

**Mercredi 25 avril 2018**

**De 18 h à 21 h**

Gratuit

L'animatrice en horticulture, Issiaka Sanou, vous propose une conférence qui vous apprendra à connaître les différents types de production agricole en ville, à démarrer un potager sur un balcon ou sur un toit, à concevoir des bacs de jardinage hors sol avec rétention d'eau ainsi qu'à entretenir et fertiliser les plantes en bacs.



## SIGNATURE DES CONVENTIONS

### ANJOU VERSE 188 967 \$ À NEUF OBNL LOCAUX

Le 15 février dernier, M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement, a invité neuf organismes à but non lucratif (OBNL) locaux à venir recevoir une contribution financière, conformément à leur convention en vigueur avec l'arrondissement pour un montant total de 188 967 \$.

Ces organismes sont les suivants : Association de soccer Anjou, Association du baseball mineur Anjou inc., Association du hockey mineur d'Anjou inc., Club de patinage artistique Anjou-Kinsmen inc., Culture à la carte d'Anjou, École de musique Anjou, Opération surveillance Anjou (OSA), Service d'aide communautaire Anjou inc., Service d'aide de référencement aîné d'Anjou (SARA d'Anjou).

Dans le cadre de ces ententes, l'arrondissement d'Anjou soutient ces organismes par le prêt de locaux et de services ainsi que par l'octroi de contributions financières.

À l'occasion de leur visite à la mairie, M. Miranda en a profité pour remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans les différents organismes angevins en proposant des services à la population accessibles, diversifiés et de qualité.

## OFFRE D'EMPLOI

### SURVEILLANT-SAUVETEUR

La SOGEP est à la recherche d'étudiants et d'étudiantes pour occuper un poste de surveillant-sauveteur qualifié « Sauveteur national » pour les piscines et pataugeoires extérieures d'Anjou. Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitæ doivent parvenir par courriel à [piscinesanjou@sogep.ca](mailto:piscinesanjou@sogep.ca).

Renseignements : [www.sogep.ca/carrieres](http://www.sogep.ca/carrieres)



## BUREAU DU CITOYEN

Rencontres sans rendez-vous à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet portant sur la vie municipale et présenter vos demandes et commentaires.

SAMEDI 7 AVRIL

• DE 9 H À MIDI  
**Luis Miranda**  
Maire d'arrondissement  
et conseiller  
de la Ville



SAMEDI 21 AVRIL

• DE 9 H À MIDI  
**Richard Leblanc**  
Conseiller  
d'arrondissement,  
district Est



SAMEDI 5 MAI

• DE 9 H À MIDI  
**Andrée Hénault**  
Conseiller de la Ville  
pour l'arrondissement  
d'Anjou



## SOIRÉES-CONCERTS

Laissez-passer et billets disponibles au Centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou. Si les concerts ne sont pas présentés à guichets fermés, des laissez-passer et des billets seront disponibles à l'entrée. Renseignements : 514 493-8222

### Infusion Baroque

Église Jean XXIII

**Judi 26 avril à 19 h 30**

Gratuit

Des pièces de l'époque baroque, entrecoupées d'anecdotes fascinantes sur les vies enchevêtrées de leurs auteurs. Saviez-vous que Jean-Sébastien Bach a failli prendre part à un duel ?



### Valérie Carpentier

Église Jean XXIII

**Judi 3 mai à 19 h 30**

Ouverture des portes à 18 h 45,  
début du concert à 19 h 30

Coût du billet : 20 \$

Valérie Carpentier prend la route afin de présenter son tout nouveau spectacle en tournée. Forte de ses expériences et de l'amour du public, la chanteuse revient avec un concert mature présentant ses succès des albums *L'été des oranges* et *Pour Rosie*, de même que quelques coups de cœur musicaux qui feront vivre un moment privilégié aux fans. Accompagnée sur scène par un musicien, elle se livre en toute humilité dans une atmosphère sensuelle et nostalgique. Le caractère intimiste du spectacle permettra de mettre en lumière l'incomparable voix qui a fait la renommée de la jeune auteure-compositrice-interprète.



## EXPOSITION

### Expo-vente de bijoux

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

**Dimanche 29 avril**  
**De 13 h à 16 h 30**

Renseignements : 514 493-8222

Les élèves artistes du cours de confection de bijoux de fantaisie offert par l'arrondissement d'Anjou vous invitent à leur expo-vente. Venez découvrir leurs créations et encourager nos artisans.





### Bibliothèque Jean-Corbeil

7500, avenue Goncourt  
514 493-8260

### Bibliothèque du Haut-Anjou

7070, rue Jarry Est  
514 493-8271

*Nommer les images  
d'un livre à votre enfant  
développe son langage.*

Tout commence ...



par quelques lettres!



## MÉDIATION CULTURELLE

Pour la troisième année consécutive, l'arrondissement d'Anjou a présenté un projet de médiation culturelle à l'école primaire Cardinal-Léger, dans le cadre du Programme de médiation culturelle des arrondissements montréalais 2017 et de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.



Les partenaires, l'arrondissement et la Société des arts technologiques (SAT), un organisme sans but lucratif, forment un centre transdisciplinaire de création, de recherche, de production, de diffusion et de formation voué au développement de la culture numérique. La SAT offre aux enseignants et à leurs élèves l'accès à des pratiques émergentes en arts numériques ainsi que l'expertise pédagogique et technologique en la matière. Les artistes animateurs ont présenté aux participants de nouvelles plateformes d'expression, tout en les initiant au monde de demain réinventé par les technologies.

De novembre à décembre 2017, ce projet de médiation culturelle a permis à 80 élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> années de s'initier à l'art numérique et de se familiariser avec le processus de la création audiovisuelle numérique. Le projet s'articule autour de trois rencontres en classe ainsi que d'une visite à la SAT, en plus d'une fête dansante animée avec les visuels réalisés par les élèves.

Voici le lien vers la vidéo sur notre vimeo de la fête : [vimeo.com/252733509](https://vimeo.com/252733509)

## ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

### Les neurones atomiques Cuisine moléculaire

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Dimanche 22 avril, 14 h**

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

Inscription obligatoire à partir du 3 avril

Faites vivre à vos jeunes une expérience inoubliable en leur permettant de jouer avec la science... tout en apprenant !

### Contes des petits mercredis

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Du 18 avril au 20 juin, 10 h**

Pour les enfants âgés de 0 à 2 ans et leurs parents

Sans inscription

Contes, chansons et comptines pour éveiller l'imaginaire des tout-petits et les initier au monde des livres et des histoires. Une période de lecture parent/enfant et d'échange suivra l'animation.

### Danse percussive

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Dimanche 15 avril, 14 h**

Pour les enfants âgés de 8 à 12 ans

Inscription obligatoire

Atelier d'initiation à l'art de la danse. Les participants créeront leur propre musique en apprenant à faire des rythmes par des percussions sur leurs corps et sur leurs bottes. Apportez vos bottes de pluie pour davantage de bruit... et de plaisir !

### Jeux vidéos

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

**Vendredi 13 avril, 15 h 30 à 18 h**

**Samedi 21 avril, 14 h à 16 h 30**

Pour les enfants âgés de 10 à 14 ans

Viens essayer nos consoles et découvrir de nouveaux jeux avec tes amis. Divertissement et amusement garantis !

### Soirée ados

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Vendredi 4 mai, 18 h à 20 h 30**

Pour les enfants âgés de 10 à 14 ans

Inscription à partir du 13 avril

Pour la soirée du 4 mai, la bibliothèque est réservée aux jeunes âgés de 10 à 14 ans. Jeux, musique, ateliers, danse, prix : tout ça t'attend. Invite tes amis et viens prendre possession de ta bibliothèque !



## ACTIVITÉS POUR LES ADULTES



### Cafés rencontres

Bibliothèque du Haut-Anjou

Profitez de l'occasion pour faire de nouvelles rencontres autour d'un café, lors de nos ateliers, dans une ambiance détendue et sympathique.

### Café tricot, tissage et compagnie

**Mardi 17 avril, 10 h**

Inscription en cours

Notre invité viendra partager avec vous sa passion pour les arts textiles et vous faire découvrir l'expérience d'un métier à tisser sur place. En collaboration avec le Cercle de fermières d'Anjou.

### Rencontres découvertes

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

### Potager : nouvelles tendances 2018 à la ville comme à la campagne

**Jeu 26 avril, 18 h 30**

Inscription dès le 3 avril

La conférencière Sylvie Fullum vous fera découvrir comment conceptualiser et réaliser un potager écologique, les tendances pour les potagers à espace restreint, la permaculture, etc.

